

Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur

Autor(en): **Bazin, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 243

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA
SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR
A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

CHAPITRE IX.

Translation des reliques de Saint Vénuste. — Les Capucins au Noirmont. — Fondation d'un couvent en ce lieu. — Donation Baume. — Supplique des gens du Noirmont pour conserver les Capucins — Refus du prince. — Chasse aux vagabonds. — Chasse aux loups. — Habitations, coutumes, usages des Franches-Montagnards. — Introduction de l'horlogerie. — Hiver de 1770. — Visite du prince de Wagram en 1776. — Erection de la paroisse des Pommerats, en 1783.

Une manifestation d'une nature tout autre que celle des révoltés, rempli de joie le bon peuple des Franches-Montagnes et de Saignelégier en particulier. C'est la translation solennelle des reliques de Saint Vénuste à Saignelégier. On venait, à Rome, de découvrir dans les catacombes de Saint-Callixte, le corps d'un illustre martyr, Saint Vénuste, dont le nom est devenu si populaire dans toute la Montagne. Un père Capucin de Porrentruy, qui était alors à Rome, fit tous ses efforts, pour obtenir du Souverain Pontife le corps de ce saint pour l'é-

glise de Saignelégier. Il avait fait une mission dans cette religieuse paroisse et avait été si content des bonnes dispositions de ce peuple qu'il ne négligea aucun moyen pour lui obtenir les reliques de ce martyr.

Il employa le crédit de la princesse Constance Altieri et d'autres personnages pour disposer le Pape à faire droit à sa demande. Enfin le 2 décembre 1789, le précieux corps fut remis par l'évêque de Porphyre, sacriste du Sacré Palais apostolique, à la princesse Altieri, qui immédiatement le fit remettre au pieux religieux. Le bon père prit toutes les précautions nécessaires pour la traversée des Alpes et apporta lui-même, à Porrentruy, le corps du martyr, avec toutes les pièces constatant son authenticité. Le prince-évêque Sigismond de Reinaci, donna l'ordre de procéder à l'examen canonique. La caisse qui renfermait ce précieux trésor fut ouverte au château, le 1^{er} mai 1740, en présence du prince, de toute sa cour, du prieur des Capucins de Porrentruy et du curé de Saignelégier, messire Laporte.

L'évêque de Bâle, après avoir reconnu l'authenticité des saintes reliques, permit de les exposer à la vénération des fidèles. Ce précieux corps fut porté au vénérable monastère des Ursulines pour recevoir la décoration qu'il convenait. ¹⁾ Lorsque tout fut prêt, on fit solennellement la translation de Saint Vénuste de Porrentruy à Saignelégier. Ce fut un vrai triomphe et une protestation éclatante de la foi vive et profonde de ce pays si catholique. La relation de ces fêtes

¹⁾ Le travail des Dames Ursulines de Porrentruy, pour la décoration du Corps de Saint Vénuste, coûta 198 livres bâloises.

est conservée aux archives de la cure de Saignelégier, elle fut faite par le curé Laporte en ces termes :

« Le jour étant fixé pour la translation dans notre église de Saignelégier, je (Le curé Laporte) me transportai à Porrentruy avec 13 paroissiens armés, les suivants nommés, savoir : Jean Jacques Paratte, portant l'épée devant le Corps saint, Jean Pierre Québatte des Cerlatez, Dominique Froidevaux de la Bosse, Louis Joseph Brossard, Jean-Baptiste Jobin, Claude-Antoine Fattet, Pierre Antoine Brossard, les quatre de Saignelégier, Antoine Louis Villemain des Chevières, Pierre-Joseph Girardin des Rouges-Terres, Fridolin, fils de Jean-Jacques Guerry, maître d'école et clavier, à Saignelégier, Jean Batiste Brossard des Pommerats, désignés pour porter le Corps saint.

« Nous partîmes de Porrentruy le 7 octobre 1740. Monsieur le curé avec tout le clergé de la ville, et les Sœurs Ursulines qui suivaient le Saint Corps vinrent jusqu'à l'église de Saint Germain. Nous entrâmes dans l'église. Après une antiphone chantée, M. le Curé de Porrentruy ¹⁾, donna la bénédiction. On sortit ensuite de l'église. Je remerciai M. le Curé et tout le clergé ²⁾ de l'honneur qu'il nous avait fait. Nous primes ensuite notre chemin par Saint Ursanne. On fit avertir Messieurs de la ville. Tous les Messieurs les chanoines, M. le Curé, conduisant la procession, étant suivi de M. de Billieux, lieutenant de Son Altesse, et de Messieurs du Magistrat, vinrent nous rece-

¹⁾ C'était alors Louis Philippe Colin.

²⁾ Les chanoines du Chapitre de Saint Michel.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 1^{er}

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR
RENÉ BAZIN

I

— Est-ce que le couvre-feu est sonné, Véronique ?

— Je ne crois pas, père, il n'est pas encore dix heures.

— J'avais cru. Alors c'est le vent qui siffle dans les tours de Saint-Etienne. Un rude vent de Moselle ! S'il ne se fatigue pas jusqu'à demain matin, les camarades ne pourront pas tenir debout sur le champ de manœuvres. Sapepreju ! Ecoute-le !

Le capitaine Audoin, qui cirait ses bottes de-

vant la cheminée de la cuisine, son grand corps plié en deux, à peine éclairé par la flamme du foyer, regarda dans la pièce voisine, dont la porte était demeurée ouverte. C'était ce qu'il appelait « le salon de compagnie », un réduit de quatre mètres de côté, carrelé, avec deux fauteuils de velours vert, un canapé, deux gravures anglaises représentant un cheval de course et une chasse au renard, et un vieux papier brun, à ramages, où fleurissaient des pivoines. Au milieu, une jeune fille était assise devant son piano, et chantait en s'accompagnant. Elle tournait le dos. On ne voyait d'elle que ses cheveux châtain plongés dans le cône de rayons qui s'échappait de la lampe posée sur le piano, ses épaules robustes vêtues de noir et la main gauche qui courait sur le clavier, et qui portait une bague d'héritage, mince comme un fil. Quand son père eut parlé, elle s'interrompit. Ses doigts quittèrent les touches, se joignirent et reposèrent dans les plis de la robe. La tête se souleva, au contraire, vers le haut de la fenêtre, et, bien que les volets fussent fermés,

Véronique eut l'air de fixer et d'interroger la nuit où le vent courait.

— Ecoute ! poursuivit le père... Comme il roule ! On dirait une batterie au galop !

Le vent d'est, en effet, soufflait sur toute la Lorraine et, plus âprement qu'ailleurs, dans la plaine de la Moselle. Dès trois heures de l'après-midi, il avait amassé tant de nuages que le jour s'était presque éteint. Depuis lors sa violence n'avait fait que croître. Il arrivait en marée furieuse, qui remplissait le ciel, qui cherchait une issue en bas, et brisait ses lames de fond à tous les reliefs des terres mouvementées. Quelle poussière immense il devait emporter, que de parcelles des terres allemandes qui s'en iraient tomber, à bout de vol, bien loin, dans la campagne française, d'où le vent d'ouest lèverait un jour et lancerait par dessus les frontières un peu du sable fécond où ont germé nos blés ! La plainte des choses courait aussi et se mêlait dans la nuit, le crépitement de la grêle et de la pluie contre les murs de toute une ville, le choc précipité des portes qui battent, le bruit

voir bien avant dans la côte, d'où le Corps saint fut conduit en procession jusqu'à la collégiale et déposé sur l'autel, à l'entrée du chœur, où il resta pendant la nuit exposé à la vénération du public et gardé par des hommes armés.

Le lendemain, vers les 8 heures, Messieurs les Chanoines et tout le clergé s'étant assemblé, conduisirent le Corps saint jusqu'à la chapelle de Lorette, suivi de la population de toute la ville.

Nous primes ensuite le chemin de Saint Brais, où Monsieur le curé, avec tous ses paroissiens, vint nous recevoir en procession au lieu dit « *Au Ban es Bœufs* », nous conduisit jusqu'à l'église où le saint corps fut déposé pendant une heure; après quoi Monsieur le curé de Saint-Brais nous reconduisit en procession jusqu'à la rencontre de ceux de Montfaucou, où se trouva Monsieur le curé avec sa procession. M. le curé de Saint-Brais s'en retourna et celui de Montfaucou nous conduisit jusqu'à l'église. Il y avait 52 hommes sous les armes qui firent d'abord une décharge quand ils aperçurent le Corps saint; et 16 mortiers que l'on tira également. Tous les hommes armés nous accompagnèrent jusqu'à l'église où l'on déposa le Corps saint sur un autel préparé au milieu de l'église, où il demeura toute la nuit exposé à la vénération du public et gardé par les hommes qui portaient le Corps saint.

Le 9 octobre, à 6 heures du matin, nous sortîmes de Saignelégier, moi comme curé, M. Guerry, vicaire, M. Pierre Louis Simon et Pierre Jean-Baptiste Richard Guenin, tous prêtres à Saignelégier, avec toute la paroisse en procession, pour aller chercher le Corps saint à Montfaucou. Etant arrivés là, nous chantâmes une antienne, puis on eut la bénédiction et ensuite nous sortîmes de l'église. Monsieur le curé de Montfaucou et toute sa paroisse nous accompagnèrent en procession. Les hommes armés, rangés sur deux lignes, firent une décharge, puis on fit partir les mortiers. Les hommes, dans le même ordre, accompagnèrent la procession jusqu'à Saignelégier. Quand nous fûmes proche du Bémont, pour entrer sur le territoire de Saignelégier, les processions des Bois et des Breuleux se trouvèrent là, ce qui rendit la procession très nombreuse.

A 200 pas de la barrière du Bémont, M. le Révérendissime Jean Baptiste Sémon, Abbé de Bellelay, se trouva là en habits

de l'eau se dégorgeant des gouttières, et d'autres bruits qui avaient en eux de l'inconnu, tantôt l'éclatement d'on ne sait quel coup de mine qui secouait le balancier de cuivre de l'horloge, tantôt des cris d'épouvante pareils à ceux des hommes, des appels prolongés, aigus, désespérés, auxquels rien ne répondait, si ce n'est une petite pincée de cendres qui tourbillonnait et montait par la cheminée, tantôt, par larges périodes, le mugissement des forêts qui enveloppaient la ville, forêt de la Haye, bois de Pont-Saint-Vincent, bois du Chanot, bois de Chaudency, taillais, halliers, futaies de sapins et de hêtres, masses d'arbres ruisselantes, échevelées, courbées depuis des heures et hurlant toutes ensemble. La petite maison où Véronique et son père écoutaient en ce moment la tourmente n'avait pas elle-même une seule tuile de son toit qui ne tremblât. Elle était, comme ses voisines, assaillie de tous les côtés à la fois. Car la tempête, arrivant à plein vol sur le coude du fleuve, se heurtait contre les collines de Dommartin, rebondissait par dessus la Moselle, et

pontificaux, avec crosse et mitre, se trouva là avec dix de ses religieux en surplis et bonnet carré.

Lorsque le Corps saint parut, les trompettes commencèrent à jouer; ensuite Monsieur le Révérendissime Abbé se mit immédiatement devant le Corps saint, et les autres Pères de Bellelay se mirent dans les rangs de la procession, après le clergé. Pendant ce temps, 50 hommes de la procession firent une décharge, ensuite une décharge des 16 mortiers.

On suivit cet ordre jusqu'à l'église. Les soldats de Montfaucou et les 50 de notre paroisse faisaient la haie de chaque côté de la procession. M. de Lœwenbourg, grand baillif pour lors dans la Franche-Montagne, M. François, conseiller et procureur-général de Son Altesse, M. de Rosé, comte palatin et avocat de la cour; avec les autres officiers suivaient immédiatement le Corps saint, ensuite une multitude de monde. Il y avait plus de 5,000 personnes.

En entrant dans l'église, la musique joua un de ses plus beaux airs, au bruit retentissant des mortiers. On plaça le Corps saint sur l'autel du Saint Scapulaire et on le mit dans la place où il est actuellement. La chapelle et l'autel ont été tout nouvellement bâtis.

Monsieur le Révérendissime Abbé de Bellelay chanta pontificalement l'office; M. le Prieur fut prêtre assistant, les deux MM. Simon, ci-dessus nommés firent l'office de diacre et de sous-diacre. M. Guerry portait l'encensoir et M. Mérat l'encens et moi je remplissais les fonctions de maître des cérémonies. Le Révérend Père Alexis Crevoisier prêcha parfaitement bien et on eut la messe en musique par ces Messieurs les chanoines de Bellelay qui s'étaient placés dans la chapelle du St-Rosaire. A l'élévation, on fit une décharge d'armes à feu et de mortiers. Monsieur le Révérendissime Abbé, au son des trompettes et de toute l'artillerie, chanta ensuite les collectes d'actions de grâce. (A suivre.)

Soins à donner aux noyés

Hélas! la saison des bains est aussi la saison des noyés. Que d'accidents parfois, et que d'accidents mortels, faute de savoir retirer de l'eau et sauver quelque imprudent!

Même pour les pêcheurs à la ligne, il en est

refoulée de l'autre bord par les pentes du fort Saint-Michel, tournait et s'abattait sur la petite ville de Toul.

Véronique demanda, sans se détourner:

— C'est un inspecteur général qui passe demain la revue?

— Oui, s'il y a revue par un temps pareil. On dit qu'il vient surtout pour décider la construction des nouveaux forts. On va dépenser des millions et rendre la place imprenable.

— Tant mieux pour la chère France, père, et tant mieux aussi pour vous. Ça vous occupera de voir remuer la terre; vous me raconterez le soir ce que vous aurez vu.

La réponse se fit attendre un peu, et elle fut dite si tristement.

— Tu as raison, dit M. Audoin, ça m'amusera. Je ne peux plus que m'amuser, moi... Je suis l'invalidé qui se traîne aux parades, et qui ne commande plus, et qui n'est plus rien. Ah! que je serais malheureux, si je ne t'avais pas!

— Vous m'avez, heureusement! Savez-vous que Mme de Frolois m'a promis sa fille pour le

qui peuvent tomber à l'eau et si l'eau est profonde risqueraient de n'en plus sortir.

Nous avons cru sage de donner quelques indications qui serviront à conserver la vie à des noyés.

Deux cas peuvent se présenter, dit le *Bulletin suisse* de pisciculture:

Un camarade tombe à la rivière et disparaît; sachant parfaitement nager, vous n'hésitez pas à vous débarrasser d'une partie de vos vêtements, vous plongez et finissez par retrouver celui qui se débat contre la mort. Devez-vous alors, suivant certains préceptes barbares, étourdir d'un coup de poing sur la tête celui que vous voulez sauver et dont vous craignez les spasmes intempestifs! Certes non, car vous pouvez ainsi rendre définitive la catastrophe que vous voulez prévenir.

Évitez seulement de vous laisser saisir par l'homme qui se noie, car c'est là le danger; tâchez de le surprendre par derrière et *par deux points à la fois*, les cheveux et un bras de préférence, nageant vous-même avec vos jambes et poussant le naufragé vers la surface afin qu'il puisse respirer; tenez surtout vos bras étendus énergiquement devant vous, afin de maintenir le noyé à distance.

S'il est déjà évanoui, faites la planche en le tenant dans la même position, sa tête sur votre poitrine, et nagez de vos jambes vers le bord jusqu'à ce qu'il vous soit possible d'attrahir, ou de saisir les amarres, cordages ou perches qui vous seraient tendus.

La deuxième hypothèse est plus embarrassante. Votre camarade tombe à l'eau et vous ne savez pas nager. Il est certain que dans ce cas vous ne sauriez plonger pour aller à sa recherche; mais en étudiant le sens du courant, peut-être pourriez-vous choisir un endroit d'où il vous soit permis, sans risquer votre propre existence, de venir à son secours, soit directement, soit en lui jetant une amarre. Ce sera une corde ou une perche à votre portée ou encore une plaque de liège dont se servent souvent les pêcheurs ou-guides de siège.

Si le sauvetage a été heureux et qu'on soit parvenu à retirer de l'eau le pauvre malheureux qui ne donne plus signe de vie, et dont la figure violacée semble indiquer que tout secours lui est devenu inutile, prenez garde, car ici toute erreur peut être néfaste une minute d'hésitation, une fausse manœuvre peut amener la mort de cet homme, encore plein de vie sous les apparences d'un cadavre.

Voici ce que vous avez à faire sans perdre un instant:

1° Étendez votre homme sur le dos, dans la

mois prochain? Voilà encore une leçon qui nous aidera à vivre.

Un coup de vent plus terrible que les derniers secoua la maison, et aussitôt, comme le crépitement des balles après l'éclatement de l'obus, en entendit la pluie cingler les toits.

— Ça me rappelle vraiment la guerre, fit le capitaine... Si j'étais resté sur les grands chemins en ce temps-là, tu n'aurais pas tant de mal à présent...

Il se tut, parce qu'il avait une peur secrète de sa fille, et qu'elle lui reprochait de se plaindre trop souvent de la vie, et il se remit à cirer ses bottes. Il avait enfoncé sa main gauche, sa mauvaise main percluse et déformée, dans une botte d'ordonnance, et, de l'autre main, il brossait le cuir, en s'interrompant après chaque coup de brosse pour voir si ça luisait. Véronique, n'entendant plus parler M. Audoin, tourna un instant la tête, et elle eut un sourire qui lui donna une espèce de beauté, à elle qui était laide.

(La suite prochainement.)